



UTILISER LES DONNÉES DE TÉLÉDÉTECTION DANS UN SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE POUR LA GESTION DES TERRITOIRES

AgroParisTech

Éléments de contexte :

Les images et produits issus de la télédétection, dont l'imagerie satellitaire, sont en passe de devenir incontournables pour l'ensemble des acteurs du territoire. L'exploitation de ces données intéresse de multiples domaines de l'aménagement des territoires. Ces produits sont longtemps restés sous-utilisés en raison notamment de leurs coûts d'acquisition. Cependant, depuis quelques années, des IDG telles que GEOSUD ou des programmes européens tels que le programme Copernicus assurent une gratuité de l'information satellitaire permettant ainsi l'accès et l'usage par le plus grand nombre. Désormais, il existe un véritable enjeu d'acculturation à la télédétection et d'appropriation des produits et outils qui en découlent. Si les données satellitaires et produits sont désormais accessibles, il faut que les utilisateurs soient en capacité de les exploiter. Cela passe par l'acquisition de compétences spécifiques.

Objectifs :

- Découvrir l'imagerie satellitaire, les principes de la télédétection et de ses méthodes de traitement d'image.
- Intégrer les images à un système d'information géographique et s'initier à des usages simples.
- Prendre connaissance du projet Geosud.

Public concerné :

Ingénieurs et techniciens affectés en DRAAF et DDT, en charge des questions forestières ou géomaticiens.

Pré-requis : Pratique des SIG.

Contenu proposé :

Présentation de la couverture satellitaire nationale, diffusion, droits et règles d'utilisation des images.

Principes de la télédétection et présentation des méthodes classiques de traitement d'image.

Initiation aux premiers usages possibles comme le calcul d'indice ou la détection du changement. Travaux pratiques réalisés sous QGIS.

Cette formation est organisée à distance.

Intervenants :

Intervenants spécialisés.

Date limite d'inscription :

1 mois avant

Durée :

2 jours en e-formation sur une période de 1 mois

Nbre de participants maximum :

16

Responsable pédagogique :

Myriam ISSARTEL myriam.issartel@agriculture.gouv.fr

Responsable administratif :

Béatrice ANTOINE beatrice.antoine@agriculture.gouv.fr

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>

Site Internet : www.infoma.agriculture.gouv.fr

formco.infoma@agriculture.gouv.fr

Information :

Frais d'inscription :

Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA et du MT

Code RenoIRH formation :

NINFOB0014 Inscription via fiche papier